

Petites Villes de demain : la directrice en visite de terrain

Juliette Auricoste, directrice du programme Petites Villes de demain, qui sera lancé en septembre, s'est rendue à Montbard, vendredi, afin d'obtenir un retour sur le dispositif expérimental de revitalisation des centres-bourgs dont la Ville fait partie et paufiner le programme pour son lancement.

Le lancement est prévu à la rentrée. Mais pour en apprendre davantage et avoir un retour des communes, Juliette Auricoste, directrice du programme Petites Villes de demain déployé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), se déplace sur les territoires. Ce vendredi, elle était à Montbard pour une visite de terrain en compagnie de la maire Laurence Porte et de la sous-préfète Isabelle Bourion. « Nous avons eu l'opportunité d'avoir été parmi les 54 lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la revitalisation des centres-bourgs qu'on avait conventionné en 2016 », a rappelé l'édile.

La Ville s'intéresse au dispositif depuis son annonce

La Ville a en effet montré son intérêt pour le dispositif dès son an-



De gauche à droite : au premier plan, la maire Laurence Porte, la sous-préfète Isabelle Bourion Juliette Auricoste, directrice du programme Petites Villes de demain. Au second plan, Aurelio Ribeiro, premier adjoint, Marco Galzenati, adjoint, Lionel Markus, directeur du Musée Buffon, et Soufyane Sekkour, chargé de mission revitalisation centre-bourg. Photo LBP/É.T.

nonce par Édouard Philippe, alors Premier ministre, en septembre 2019. Pour rappel, le programme s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants. « Il est dimensionné pour 1 000 communes », affirme Juliette Auricoste. Pour Laurence Porte, le programme est dans la continuité de l'AMI. « On est vraiment sur cet aspect que la stratégie de développement territorial doit s'inscrire dans la durée, c'est-à-dire que l'on n'est pas

dans un empiement de dispositifs, mais dans l'idée que l'on va pouvoir fondre, avec une certaine souplesse, ces dispositifs pour être dans la continuité. Les AMI centres-bourgs ne vont pas rester au milieu du gué », s'est réjouie la maire qui déposera un dossier en septembre afin de candidater.

Le détail du programme Petites Villes de demain ne sera donné qu'à la rentrée par le gouvernement. Mais l'objectif est déjà pré-

ci-
sé. « Il est d'accompagner les équipes, les élus des petites villes qui font fonction de centralité à définir et à porter leurs projets », souligne Juliette Auricoste. Et d'ajouter : « L'idée c'est d'apporter les capacités, les moyens pour que l'élu avec son équipe puisse bâtir son projet et le mener. » Le but étant de faire du « cousu main » pour les 1 000 communes qui feront partie du dispositif.

Étienne TAUVÉRON

REPÈRES

Afin de donner plus d'informations à d'autres communes qui pourrait être intéressées par le dispositif, une réunion informelle s'est déroulée vendredi matin. « Saulieu, Semur-en-Auxois, Venarey-Les Laumes, Châtillon-sur-Seine et Is-sur-Tille étaient représentées », précise Patrick Molinoz, maire de Venarey-Les Laumes. « Nous avons pu interroger la directrice, éventuellement émis des doutes ou des réserves, on lui a proposé des pistes. »

Isabelle Bourion, sous-préfète de Montbard, était présente à cette réunion. « On l'a organisé afin que chaque petite ville qui a des velléités de s'inscrire dans le programme puisse avoir des informations directement de l'ANCT. [...] Comme le système est modulable, s'ils ne rentrent pas dans le dispositif, ils rentrent dans d'autres dispositifs. Vous n'avez pas besoin de remplir tous les critères, vous pouvez en remplir certains. Si vous avez des projets, contactez-nous, et on va vous aider pour trouver des financements. »